

PALIER 3 -SOUTIEN CIBLÉ

Le soutien ciblé vise à offrir des interventions auprès des élèves qui ne parviennent pas à progresser malgré les stratégies des paliers 1 et 2 (élèves à risque ou présentant des difficultés).

Les interventions de palier 3 ne se substituent pas aux stratégies des paliers 1 et 2, elles s'y ajoutent.

- Les enseignants et les intervenants internes ou externes collaborent pour le choix des stratégies qui sont spécifiques à un groupe d'élèves ou un élève, avec ou sans plan d'appui à l'enseignement;
- Les interventions sont dispensées par le titulaire, l'enseignant accompagnateur, d'autres enseignants ou par des intervenants internes ou externes;
- Les interventions sont conçues pour être fournies, le plus souvent possible, de manière inclusive dans la salle de classe.

Interventions efficaces

Toutes les stratégies utilisées au palier 1 et 2, mais cette fois, avec une intention pédagogique précise qui répond aux besoins spécifiques de l'élève ou du sous-groupe qui ont des besoins similaires.

Moyens indirects pour soutenir l'élève:

- Les informations spécifiques sur l'élève (notes évolutives des rencontres collaboratives, rapports de services spécialisés, etc...) doivent être consultées afin d'élaborer des stratégies et interventions ciblées.
- L'enseignant peut faire appel à l'enseignant accompagnateur selon les besoins manifestés en rencontres collaboratives.
- L'enseignant peut faire appel, suite à un dépistage récent, à un consultant du FrancoSud pour déterminer des interventions, des stratégies et des accommodements appropriés aux besoins de l'élève.*
- Offrir de l'appui, un consultant du FrancoSud à l'équipe école au sujet

- Instaurer un système de renforcement positif individualisé.
- Offrir un programme de mentorat en lecture avec des élèves plus âgés afin de permettre à l'enseignant de revoir certaines notions avec un petit groupe ciblé.
- Offrir des occasions de décroisement à de petits groupes d'élèves de différentes classes afin de fournir de l'enseignement supplémentaire par un enseignant, un enseignant accompagnateur ou un spécialiste.
- Permettre du soutien par un pair ou du mentorat dans l'école.
- Planifier une plage horaire durant laquelle l'aide pédagogique assure la gestion de la classe pendant que l'enseignant procède à une intervention ciblée, individuellement ou en petits groupes.
- Offrir du **temps de retrait en classe** pour éviter de renforcer le comportement non désiré et répétitif de l'élève.
- Organiser des activités de francisation en sous-groupe avec un moniteur de langue.
- Procéder à une intervention ciblée, individuellement ou en petits groupes, durant les périodes de travail autonome (ateliers, les 5 au quotidien, plan de travail). L'intervention peut être faite par
- Offrir à l'élève des occasions de faire de l'écoute active avec l'un des membres du Projet Appartenance / Intervenante jeunesse.*
- Suite à un dépistage en langage et en motricité, déterminer les élèves participant aux sous-groupes de développements (en maternelle et 1^{re} année) - coordonnés par l'équipe d'inclusion.*
- Faire intervenir un travailleur en établissement pour faciliter l'intégration et la réussite scolaire des élèves nouvellement arrivés dans l'école afin de favoriser leur plein épanouissement dans leur nouveau milieu.*
- Référer l'élève au programme Arc-En-Ciel (pour le deuil ou perte d'un être cher).*
- Offrir des petits groupes de soutien en lien avec la pensée sociale, l'amitié, l'intimidation, etc. Les thèmes sont mis en place suite à un besoin découlant des rencontres d'approche collaborative.*
- Autre: _____

	d'un élève ou d'un groupe d'élèves qui ont des besoins ciblés.* Établir des pratiques de justice réparatrice ou des rencontres de médiation pour favoriser la résolution des conflits.	l'enseignant, l'enseignant accompagnateur ou un spécialiste.
--	---	--

* Une démarche doit être suivie pour obtenir ce service.